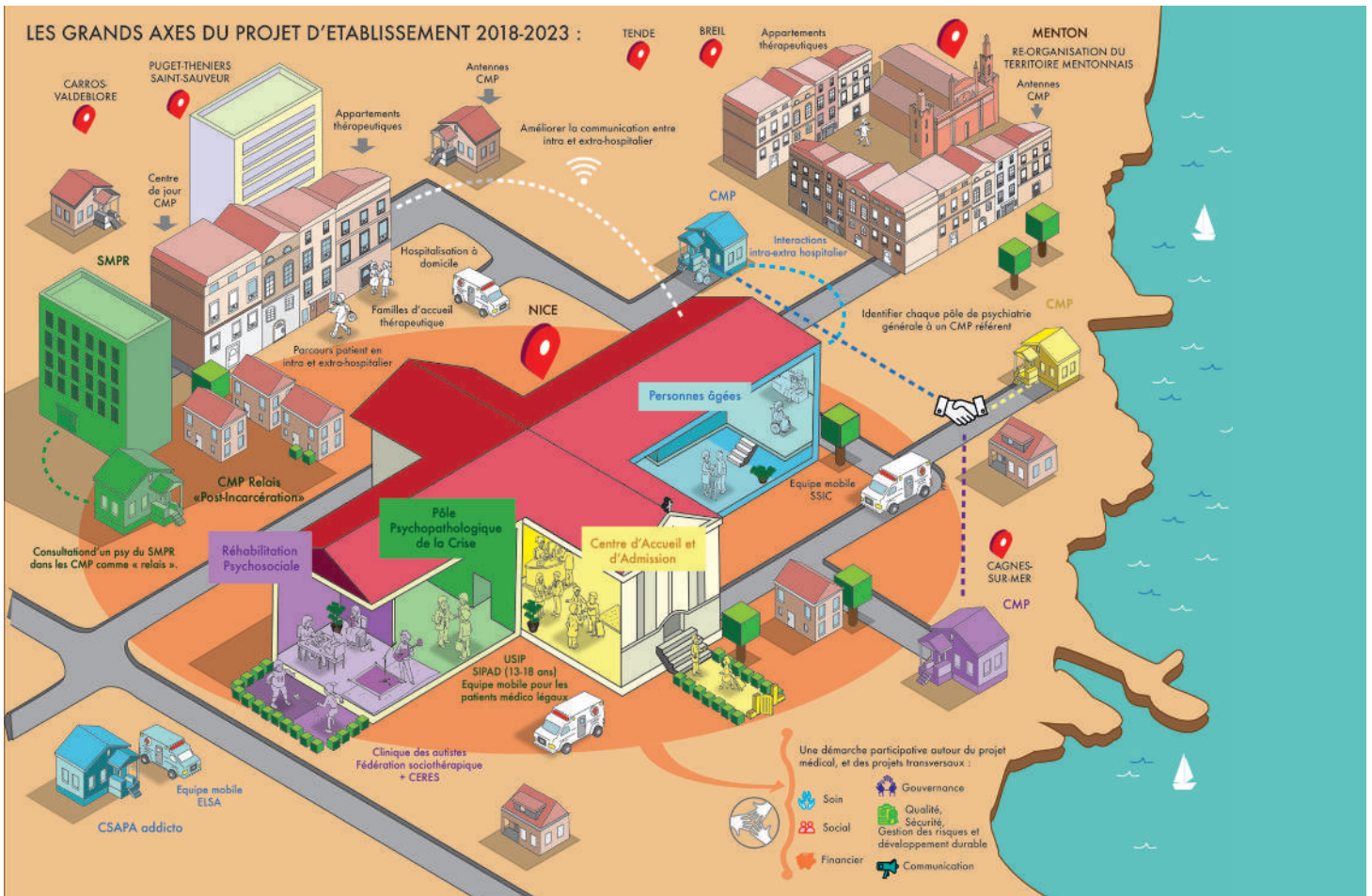




ÉTABLISSEMENTS
Sainte-Marie
ALPES MARITIMES

Projet d'établissement 2018 - 2022



Un projet d'établissement fédérateur et citoyen

Dans une organisation de la santé en profonde mutation, le Centre Hospitalier Sainte-Marie Nice met en œuvre son projet d'établissement définissant sa stratégie d'évolution et de réorganisation pour les cinq années à venir.

Il conforte son positionnement de référent en santé mentale sur les Alpes-Maritimes en prônant une psychiatrie générale territorialisée pour renforcer la continuité des soins.

La mise en œuvre de ce nouveau projet d'établissement est une étape importante pour l'avenir de notre hôpital. Il est le fruit d'un travail considérable mené par plus de 200 salariés, toutes catégories professionnelles confondues, qui se sont engagés au sein des différents groupes en fonction des thématiques proposées.

Il est indéniable, que dans la situation actuelle, nous devons revoir et adapter nos pratiques professionnelles afin de nous permettre d'appréhender d'une manière efficiente les nouveaux enjeux dictés par nos politiques.



Le projet médical

Le projet médical constitue l'ossature du projet d'établissement. Il définit les évolutions du dispositif de soins et les orientations médicales souhaitées pour répondre aux besoins et aux attentes de la population desservie.

Ce projet repose sur 3 aspects fondamentaux:

- Une philosophie de soins qui donne une place majeure au respect de la personne, à son savoir expérientiel ainsi qu'à celui de sa famille.
- Un changement de paradigme qui privilégie le soin dans la communauté et qui fait de l'hospitalisation une alternative ciblée.
- Une attention particulière pour la réinsertion, l'inclusion sociale, les soins de réhabilitation et la lutte contre la stigmatisation.

Un hôpital, certes structuré en pôles mais qui, au-delà du virage ambulatoire, propose un projet médical construit autour de dispositifs de soins centrés sur les parcours patient. Il fait la place à l'usager en tant qu'acteur de ses soins en favorisant sa participation, celle de son entourage, la prise en compte de l'ensemble de ses besoins et de sa situation biopsychosociale.

L'objectif étant d'organiser une offre assurant une continuité des soins en santé mentale au sein de la cité et assurer la primauté de la personne y compris dans sa citoyenneté tout au long de son parcours.

En effet, dans un contexte de stratégie nationale de santé qui tend vers une amélioration de la réponse aux besoins de santé et d'accompagnement des citoyens mais également d'une maîtrise des dépenses de santé, il est évident que nous devons nous interroger sur nos pratiques professionnelles. Comment pouvons-nous participer à l'efficacité du système de santé tout en garantissant la sécurité des soins pour nos patients ? Comment pouvons-nous réussir le virage ambulatoire en nous assurant que tous les paramètres de sécurité soient requis pour nos usagers ? Comment lutter contre la stigmatisation de nos patients en améliorant leur vie au quotidien et en favorisant leur inclusion dans la cité ?

Les réflexions qui ont été menées par les différents acteurs ayant participé à l'élaboration de ce nouveau projet d'établissement, vont apporter des éléments de réponses constructifs.

Stéphanie Durand - Directeur du CHSM Nice



6 pôles: 1 pôle territoire, 3 pôles de psychiatrie générale et 2 pôles intersectoriels.

Chaque pôle de psychiatrie générale répond à une logique territoriale à laquelle s'ajoute une compétence spécifique complémentaire au service de l'ensemble de la patientèle (addictologie, sujet âgé, accueil). Les pôles intersectoriels ont pour vocation l'accompagnement à l'autonomie ou la prise en charge complexe initiée par un état de « crise ».

L'existence d'un pôle territoire témoigne de la priorité donnée à l'offre de soins ambulatoire.

Pôle de psychiatrie générale Nord

Spécialité: Addictologie

CMP relais : Le Bellagio
Cagnes sur Mer

Pôle sanitaire de réhabilitation psychosociale

Favoriser l'autonomie des personnes souffrant de troubles psychiques: Clinique des autistes; Département d'entraînement à l'autonomie; Ateliers thérapeutiques; Fédération sociothérapeutique et culturelle

Pôle de psychiatrie générale Est

Spécialité: Sujet âgé

CMP relais : le Rembrandt;
Congrès

Pôle psychopathologie de crise

Prendre en charge des patients avec des troubles psychiatriques et des difficultés d'adaptation avec leur environnement ayant une mesure de contrainte: USIP; SIPAD; SMPR (Maison d'arrêt).

Pôle de psychiatrie générale Centre

Spécialité: Centre d'Accueil et d'Admission (C2A)

CMP relais : Notre Dame;
Menton

Pôle Territoire

Intégrer des soins de santé mentale dans le champ plus large de la santé dans la communauté: CMP; CATTTP; Appartements thérapeutiques; Hospitalisation à domicile, Accueil familial thérapeutique; ...

Le projet d'établissement 2018 - 2020

La recherche

Les équipes médicales et soignantes du CHSM Nice sont engagées dans diverses recherches.

Actions en collaboration étroite avec le CCOMS et avec les services universitaires (Nice, Montpellier) qui s'inscrivent pour la plupart dans le cadre du PHRC (programme hospitalier de recherche clinique).

4 projets transversaux

En compléments du projet médical, 4 projets viennent soutenir la mise en oeuvre du projet d'établissement :

1. Le projet Gouvernance

Le CHSM Nice souhaite renforcer son positionnement sur le territoire de santé dans un contexte mouvant de composition de l'offre de soins, s'accordant avec les partenaires institutionnels et autorités de tarification sur sa place en lien avec l'ensemble des acteurs de santé. La volonté de l'établissement est de mettre en place une démarche d'amélioration continue de la qualité de gestion des risques et d'évaluation des pratiques professionnelles, qui s'inscrit dans le contexte réglementaire. L'établissement s'engage également dans un projet de reconstruction.

2. Le projet de soins

S'appuyant sur le projet médical, ses objectifs portent sur les soins prodigués aux usagers, les relations avec les aidants, les organisations, la formation et la recherche, tout en maintenant un niveau de qualité des soins.

3. Le projet social

Il définit les objectifs généraux de la politique sociale de l'établissement. Il porte notamment sur la formation, l'amélioration des conditions de travail, la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences

4. Le projet environnemental

Le respect de l'environnement fait partie des préoccupations du CHSM Nice. Il s'agit d'impulser une dynamique «santé-environnement» par une approche durable, responsable et respectueuse des soins.